

1^{er} Juillet
31 Août

DISPOSITIF TERRITORIAL
& D'EXPÉRIMENTATION

Edition 2024

1 job 1 Saisonnier



ENTREPRISES
ASSOCIATIONS
COLLECTIVITÉS
ETABLISSEMENTS
PUBLICS

**LE DISPOSITIF 1 JOB 1 SAISONNIER
EST FAIT POUR VOUS !**



Cofinancé par
l'Union européenne





1^{er} Juillet
31 Août

Edition 2024

1 job

1 Saisonnier

La Collectivité Territoriale de Martinique relance l'opération **1 job 1 saisonnier** afin de permettre aux jeunes martiniquais de profiter de la période des vacances scolaires pour étoffer leur CV et bénéficier d'une expérience professionnelle ; tout en permettant aux entreprises de repérer des talents, et transmettre des savoir-faire et pourquoi pas créer des vocations !



Misez sur la jeunesse !

Les aides de la CTM

- 
- **Entreprises /** • - de 10 salariés
90% du coût salarial du jeune*
 - de 11 à 30 salariés
80% du coût salarial du jeune*
 - 30 à 50 salariés
70% du coût salarial du jeune*
 - + de 50 salariés
60% du coût salarial du jeune*
 - **Associations / 100% du coût salarial du jeune***
 - **Collectivités / 100% du coût salarial du jeune****

* Sur la base du SMIC

** Sur la base du 1^{er} échelon de la catégorie C de la grille indiciaire de la fonction territoriale

Comment faire ?

1

Dépôt de votre demande d'aide à partir du 1^{er} juillet 2024

www.demarches-simplifiees.fr/commencer/depot-de-candidature-1-job-1-saisonnier-2024

Les pièces justificatives devront être envoyées avant le 30 septembre 2024

2

Job dating entre les jeunes et les entreprises

3

Recrutement et établissement du contrat

4

Participation obligatoire du jeune à une matinée civisme sur son temps de travail

5

Transmission des états d'émargement et des fiches de paie de l'ASP à la fin de chaque mois

6

Versement du salaire à l'employeur par l'ASP à la fin de chaque mois



DISPOSITIF

Edition 2024

1 job

1 Saisonnier

**ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS,
ETABLISSEMENTS PUBLICS**

**Misez sur la jeunesse
et offrez-lui l'opportunité
de se révéler grâce
à vos expertises !**

NOU KA FE'Y EPI ZOT !



www.collectivitedemartinique.mq



**Cofinancé par
l'Union européenne**